

6 Société et Culture

En prévision de la campagne nationale de vaccination contre la rougeole/Entretien avec...

...le Pr Simon Ategbo : " On compte aujourd'hui 1 723 cas de rougeole au Gabon "

Propos recueillis par Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Comme dans les pays d'Europe, une épidémie de rougeole sévit actuellement au Gabon, mettant en lumière la faible couverture vaccinale de cette maladie. Afin d'éduquer les populations sur cette pathologie, le professeur Simon Ategbo, pédiatre et directeur des affaires médicales du Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Angondjé, donne des indications sur les méthodes de traitement et l'objectif de la campagne nationale de vaccination qui se tiendra du 19 au 23 avril 2017 dans toutes les structures sanitaires, écoles et quartiers, à travers le pays.

l'union. Comment peut-on définir la rougeole ? Et comment se transmet-elle ?

Pr Simon ATEGBO : "La rougeole est une maladie infectieuse, contagieuse et virale. Elle est causée par un virus. Elle se transmet essentiellement par voie aérienne d'humain à humain. C'est la raison pour laquelle l'épidémie sévit beaucoup plus dans les zones à forte agglomération d'individus. Elle est assez mal connue, car sa manifestation clinique est assez particulière. Elle passe par 4 phases, à savoir celle d'incubation silencieuse d'environ 10 jours après la contagion, celle d'invasion qui dure 4 jours avec divers symptômes (fièvre élevée, yeux rouges, œdème des paupières, yeux bouffis, écoulement nasal, toux, diarrhée, douleurs abdominales, vomissements...). A ce stade d'ailleurs, on peut penser à une rhinite ou à une conjonctivite. Il y a également la phase d'éruption rougeoleuse ou d'état proprement dite, qui dure en moyenne 4 à 5 jours, avec des petites plaques rouges plus ou moins en relief, qui apparaissent sur le visage, derrière les oreilles et s'étendent progressivement vers le bas du corps (cou, thorax, bras, puis jambes). Cette phase ne doit être confondue ni avec la varicelle, ni avec des allergies. Il faut noter qu'au cours de cette phase éruptive, la fièvre reste éle-



Photo : R.H.A

Pr Simon Ategbo : "La présente campagne est une opportunité supplémentaire pour renforcer l'immunité des enfants".

vée, la toux et les autres symptômes (écoulement oculaire, otite, rhinite, angine, laryngite, diarrhée) persistent. Enfin, il y a la phase de desquamation avec un état de fatigue persistant. A ce stade, la fièvre disparaît, sauf en cas de complications. La convalescence, elle, s'étend sur une dizaine de jours pendant lesquels l'enfant est encore fatigué. La rougeole entraîne de nombreuses complications, notamment oculaires (perte de la vision), respiratoires (bronchite), digestives et/ou neurologiques, à court terme ou à long terme"

Quelles sont les personnes les plus exposées en général ?

Cette maladie atteint essentiellement les enfants à partir de l'âge de 5-6 mois, jusqu'à 5 ans. Les enfants de moins de 6 mois sont en général protégés par les anticorps de leur mère (si elle a eu la rougeole ou si elle a été vaccinée). La vaccination est recommandée à partir de 9 mois. Ces enfants vivent dans la promiscuité. A titre d'exemple, les crèches sont des lieux où les enfants peuvent se contaminer les uns les autres. La maladie est souvent contractée pendant l'enfance par les enfants non vaccinés. Des adultes qui ne sont pas immunisés (qui n'ont pas eu la

maladie dans l'enfance et qui n'ont pas été vaccinés) peuvent aussi la contracter. Le Programme élargi de vaccination (Pev) prévoit de donner aux enfants de 0 à 11 ans, un certain nombre de vaccins gratuits, disponibles et pris en charge par le gouvernement gabonais, à travers les différentes structures sanitaires. Parmi ces vaccins, celui de la rougeole est administré à partir de l'âge de 9 mois.

La rougeole est-elle une maladie curable ? Si oui, quel en est le traitement ? Si non, comment l'éviter ?

Il n'y a pas de traitement spécifique pour la rougeole. Les médicaments utilisés traitent les différents symptômes, à savoir la conjonctivite, la rhinite, la nutrition, qui font partie des nombreuses complications qu'apporte la maladie. Il y a donc un poids important de la prise en charge, parce qu'elle est ciblée sur plusieurs organes. La vaccination est le meilleur traitement préventif actuel contre la rougeole. Ce vaccin, recommandé pour les enfants dès l'âge de 9 mois, vise surtout à éviter les complications de la maladie. Nous avons déjà eu des cas de rougeole adulte. Cela s'explique par le fait que l'adulte qui a été vacciné étant enfant, a perdu son taux d'anticorps, et son système est donc incapable de lutter contre la maladie. Il faut noter donc que le taux d'anticorps n'est pas éternel, mais, par contre, se renouvelle avec un autre vaccin. D'où l'intérêt d'une deuxième dose. La présente campagne est une opportunité supplémentaire pour renforcer l'immunité de ces enfants.

Quels sont aujourd'hui les chiffres concernant cette maladie au Gabon ?

On compte aujourd'hui 1 723 cas de rougeole au Gabon : 504 cas dans l'Estuaire, 494 cas dans la Ngounié et 427 cas dans le Woleu-Ntem. L'épidémie continue, puisque de janvier au 31 mars, 872 nouveaux cas ont été enregistrés dont 783 cas dans la Ngounié. Depuis le début de l'épidémie, près de 2 500 cas d'enfants déclarés ont donc été touchés par la maladie. La couverture vac-

cinale de la rougeole est relativement faible lorsqu'on la compare aux autres vaccins. Par exemple, la couverture vaccinale du BCG est de l'ordre de 96%, parce que le vaccin se fait quelques jours après la naissance de l'enfant et à sa sortie d'hôpital. Pour les vaccins à partir de 9 mois, il y a une désaffection des centres médicaux par les parents. A ce stade, les mamans sont moins regardantes et moins fréquentes dans les PMI. La couverture vaccinale de la rougeole est de l'ordre de 67% seulement. On espère tendre vers les 90% dans les prochains jours.

Quels sont les éléments qui justifient de tels chiffres ?

A mon avis, la mauvaise et la faible couverture vaccinale semblent être à l'origine de cette épidémie. Lorsqu'on parle de faible couverture vaccinale, il faut regarder des éléments comme la disponibilité des vaccins, et la volonté des parents d'aller dans les centres de santé pour faire vacciner les enfants. Ces vaccins sont disponibles dans les centres de santé. Aujourd'hui, nous recevons encore beaucoup de cas d'enfants qui viennent se faire consulter et qui n'ont reçu aucun vaccin contre la rougeole.

Quel est le principal objectif de la prochaine campagne de vaccination ?

C'est d'abord une campagne avec une cible précise : les enfants âgés de 9 mois à 5 ans, quel que soit leur statut vaccinal, c'est-à-dire qu'ils aient déjà été vaccinés contre la rougeole ou pas. En effet, il vaut mieux pour un enfant d'être vacciné une deuxième fois, car ceci permet d'augmenter sa couverture vaccinale, et son taux d'anticorps. L'autre objectif serait de freiner, voire d'arrêter cette épidémie de rougeole. On peut, d'une part, rattraper les enfants qui n'ont pas été vaccinés et, d'une autre part, renforcer les anticorps chez les enfants déjà vaccinés. Cette nouvelle campagne nationale de vaccination gratuite aura lieu du 19 au 23 avril dans toutes les structures sanitaires, les écoles et chez les chefs de quartier, pour les enfants de 9 mois à 5 ans.»

Sécurité routière/Formation des transporteurs en commun

Les syndicats des transports satisfaits de la mesure

AEE

Libreville/Gabon

AU cours d'une récente rencontre avec la presse, au quartier Ambowè, le président du Syndicat des transports terrestres et connexes du Gabon (STTCG), Albert Bernard Bongo Essono, s'est exprimé au nom des syndicats de ce secteur, pour dire leur satisfaction quant à la mesure prise par le ministère des Transports, de former désormais les conducteurs de taxi et autres transporteurs en commun.

Alors que cette formation est prévue pour démarrer incessamment, les responsables du ministère des Transports, via la direction générale des Transports terrestres (DGTT), ont, auparavant, organisé des séances de travail avec les



Photo : AEE

Albert Bernard Bongo Essono, au nom des syndicats du secteur des transports, s'est dit satisfait de cette nouvelle mesure.

différents syndicats des transports (Sylttag, STTCG, Satag, Fesygatt...), pour leur demander de sensibiliser leurs adhérents quant à l'utilité de cet apprentissage, qui leur donne droit, à son terme, à des documents suivants : «la Carte

professionnelle de conducteur de taxi, le Certificat d'aptitude professionnelle à la conduite des véhicules ou effectuant le transport public des personnes ou des marchandises.»

Pour Albert Bernard Bongo Essono, « c'est une mesure



Photo : L'Union

Les transporteurs en commun devront désormais passer par une formation.

salutaire et nous tenons à remercier le ministre des Transports, pour avoir ouvert ce dossier, dont le décret date de 2004. Il est temps que le secteur transport soit organisé convenablement, et nous en sommes fiers. Néanmoins,

nous demandons l'indulgence des responsables du ministère de revoir à la baisse les frais de participation pour les transporteurs nationaux.» Ces frais s'élèvent à 35 000 francs pour tous les participants. Notons qu'au terme de la

formation, une commission paritaire, composée du ministère des Transports, de la police, de la gendarmerie, des syndicats des transports, de la sécurité routière.., se chargera de valider les résultats.